



Conseil communal  
Le bureau

# Extrait du procès-verbal

## Séance du mercredi 24 juin 2020

sous la Présidence de Monsieur Robin Carnello

**Préavis N° 06-2020    Rénovation des infrastructures de Pully-plage**  
**Demande de crédit d'étude**  
**Crédit demandé CHF 1'350'000.00**

---

### Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N° 06-2020 du 20 mai 2020,  
vu le rapport de la Commission désignée à cet effet,  
vu le préavis de la Commission des finances,  
décide

1. d'adopter le projet d'octroi du crédit d'étude pour la rénovation de la piscine de Pully-Plage ;
2. d'allouer à la Municipalité le crédit de CHF 1'350'000.00 TTC, montant à prélever en totalité ou en partie sur les disponibilités de la bourse communale ;
3. d'autoriser la Municipalité à recourir, si nécessaire, à l'emprunt pour le solde à souscrire aux meilleures conditions du marché ;
4. d'autoriser la Municipalité à amortir cette dépense par annuités égales sur 5 ans au maximum.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

Robin CARNELLO



Le secrétaire

Bernard MONTAVON

Pully, le 31 août 2020